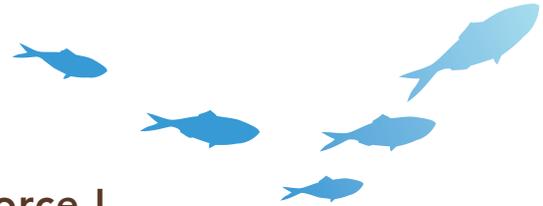




# VÉTÉRINAIRES POUR LA BIODIVERSITÉ



## Sommaire

### TÉMOIGNAGE

Marc Artois

### ZOOMS

VPB s'engage pour la réglementation du commerce des cuisses de grenouilles

VPB soutiendra 10 projets de la Faune Sauvage en 2024

### LA CRÉATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE VPB

### POINT SUR

Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

### RETOUR SUR

Notre présence au congrès Yaboumba Junior à Alfort

Notre présence au Symposium de la Biodiversité de Toulouse

### RÉSEAUX SOCIAUX

### GROUPE WHATSAPP

### ADHÉSION

## L'adhésion est notre force !

Participez au recrutement des adhérents qui feront de VPB un groupe de pression pour le Vivant, écouté et respecté.

## TÉMOIGNAGE

### Marc Artois Aux sources de VPB, un peu d'histoire

**Aujourd'hui retraité et militant d'associations naturalistes, Marc Artois (ex-vétérinaire écologue de la santé animale) témoigne des débuts des activités des vétérinaires en faveur de la biodiversité.**

*Au début de l'aventure, au milieu du siècle précédent, des vétérinaires ont commencé à se réunir, à publier, à échanger sur les maladies du gibier (qui tuaient à la place des chasseurs)... Le mouvement a été initié aux Amériques, en Afrique, en Europe, il était surtout implanté dans les pays de l'Est.*

*On est ensuite passé aux maladies de la faune sauvage, avec l'objectif principal de "surveillance" et de connaissances sous l'égide de l'Office National de la Chasse (ONC). Le réseau SAGIR a ensuite été créé sous l'impulsion de deux agronomes de l'ONC, Claude Mallet et Paul Havet, et moi-même.*

*Pour rester bref, je ne mentionne que l'historique des idées et des concepts, il y aurait sûrement de l'intérêt à reconstituer l'historique de l'organisation Vétérinaires Faune Sauvage (VFS). Les prémices de l'intérêt pour la conservation de la faune (impactée par les maladies) sont apparues avec les travaux de quelques jeunes et immatures vétérinaires Rhône-Alpins, Dominique Gauthier, Philippe Gibert et Jean Hars encouragés par leurs anciens*

Suite du témoignage >>



## >> Suite du témoignage

et vénérables professeurs de l'école vétérinaire de Lyon, Louis Joubert et Jean Oudar. Au risque de passer pour des cuistres, ces courageux pionniers défendaient l'idée, à l'époque saugrenue, que les chamois victimes de la kérato-conjonctivite (dont l'étiologie restait mystérieuse) se remettraient aussi bien de l'épizootie sans intervention sanitaire par tir plus ou moins sélectif des individus atteints... L'aventure de la kérato a permis de lancer le groupe d'éco-pathologie de la faune sauvage de montagne qui regroupe non seulement des vétérinaires, mais aussi des biologistes de divers horizons du monde latin : Andorre, Espagne, France, Italie, Portugal, Suisse.

Il y aurait bien des détails à compléter pour n'oublier personne, ni aucune étape ! Mais ce qui me semble particulièrement marquant est le glissement de "pathologie

de la faune sauvage" à "santé de la faune sauvage" sous l'impulsion de confrères et collègues européens. Ce tournant s'est également illustré auprès d'animaux marins : maladie de Carré des phoques en mer du Nord et pollution après naufrage de pétroliers. Je laisserai ici Suzanne Bastian et Sophie Le Drean

Quenec'hdu mentionner les aventures de Monique l'Hostis permettant la féminisation de l'action et la création du centre de soins à ce qui ne s'appelaient pas encore ONIRIS.

De mon point de vue, ce presque demi-siècle écoulé reste frustrant en ce qui concerne la protection de ce que notre confrère Christian Bougerol avait appelé les "puants" et autres carnivores mal-faisants et nuisibles... La seule chose que notre réglementation ait fait depuis tout ce temps, c'est de remplacer le mot "nuisible" par "Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts" (ESOD),

## La création de VPB marque une nouvelle étape

sachant que la définition même d'un dégât reste controversée. Il y a donc de quoi s'occuper avec tous ces petits et méso-carnivores et l'arrivée du chacal doré qui ne tardera pas à faire parler de lui.

La création de VPB marque une nouvelle étape, rendue possible par l'émergence du concept de biodiversité<sup>(1)</sup> qui remplace d'ailleurs progressivement la notion de "nature" alors que les deux devraient coexister... Dans le cadre vétérinaire ce concept devrait systématiquement être associé à la notion de "Santé", de la faune, dont l'espèce humaine, de la flore et de l'environnement dans la perspective d'"une seule Santé".

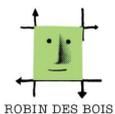
Place à la jeunesse donc, et bon vent pour cette nouvelle Odyssee...



(1) voir Barbault, R., 2005, « Biodiversité, écologie et sociétés ». Écologie & politique 30(1): 27-40.

## ZOOM

# VPB s'engage pour la réglementation du commerce des cuisses de grenouilles



En ce début d'année 2024 et à l'initiative des associations Robin des Bois et Pro Wildlife, Vétérinaires Pour la Biodiversité a cosigné avec quarante-deux ONG une lettre adressée au Président de la République Emmanuel Macron.

Ce courrier demandait à ce qu'il soit donné à la CITES (Convention sur le commerce International des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'Extinction) les moyens de contrôler le commerce des cuisses de grenouilles. En effet, ce commerce implique des méthodes de mise à mort cruelles et menace les populations de grenouilles ainsi que les écosystèmes des pays exportateurs.

Suite au relais de la lettre par VPB ainsi que la profession vétérinaire, plus de 450 confrères et consœurs ont également signé ce courrier !

La lettre est consultable au lien suivant (ou sur notre site dans la rubrique "Actualités") : <https://www.vpbiodiv.com/lettre-emmanuel-macron>

## LA CRÉATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE VPB

Le contexte actuel montre qu'il est urgent de faire entendre la voix de notre profession dans le débat public si nous souhaitons que les choses bougent.

VPB vous annonce la création de son conseil scientifique en cours de constitution ! Celui-ci sera composé de 12 membres, qui devront fournir une expertise scientifique afin de conseiller l'association dans ses choix et sur ses activités, projets et initiatives visant à promouvoir la préservation et la restauration de la biodiversité et la promotion de bonnes pratiques en matière de santé et de bien-être des espèces animales sauvages.

## ZOOM

# VPB soutiendra 10 projets de protection de la Faune Sauvage en 2024

L'une des missions de Vétérinaires Pour la Biodiversité (VPB) est de collecter des fonds et les redistribuer en soutien à des programmes de sauvegarde de la faune sauvage, de plaider pour la nature, et de conservation de la biodiversité.

Les établissements vétérinaires (EV) sont particulièrement adaptés à la collecte de microdons tels "l'arrondi à l'euro supérieur" sur le Terminal de Paiement Electronique (TPE). L'expérience acquise sur le terrain montre que cet engagement est très bien perçu par les clients de ces EV, et qu'il crée une fierté partagée entre les équipes soignantes et les propriétaires d'animaux : nous agissons ensemble pour le Vivant.



**L'ARRONDI EN CAISSE**  
pour les animaux sauvages

Pour l'année 2024, 10 programmes ont été sélectionnés par le Conseil d'Administration et le vote des adhérents VPB, pour être bénéficiaires de nos collectes !

- Sauvegarde des Orang-outans - HUTAN
- Sauvegarde du Grand Hapalémur - HELPSIMUS
- Réseau des Centres de Soins de la Faune Sauvage - RCSFS
- Animaux dits "nuisibles" - ASPAS
- Protection des Insectes pollinisateurs - POLLINIS
- Protection de l'Océan - BLOOM
- Sauvegarde du Monarque de Fatu Hiva - SOP MANU
- Protection des Lions en Zambie - MELINDIKA
- Centre de Sauvegarde Ile de la Réunion - SEOR
- Plan National d'Actions Loutres - SFPEM



## GROUPES WHATSAPP

À l'occasion de la création de VPB un groupe WhatsApp a été mis en place pour faciliter les échanges et les prises de décisions importantes concernant les ambitions de l'association, son fonctionnement et les actions à mener.

**Nous sommes aujourd'hui 178 vétérinaires sur la discussion.**

Vous pouvez rejoindre le groupe WhatsApp de VPB en envoyant un message à notre secrétaire Marie Jacquier au 06 34 25 13 51 et en mentionnant votre Nom et Prénom.

## VPB EST AUSSI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Deux pages Facebook et LinkedIn ont été créées pour partager les actualités de l'association, notamment l'avancée des actions sur lesquelles travaille déjà VPB.

Nous avons également un site web accessible au lien suivant :

<https://www.vpbiodiv.com>



**SUIVEZ-NOUS ET PARTAGEZ AUTOUR DE VOUS !**



## POINT SUR



# Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Interview de Cécile Kauffmann, Animatrice du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe, Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM). Propos recueillis par Sylvain Larrat, Lucie Lemièrre, Alain Moussu et Marie Jacquier.

### Peux-tu nous décrire la situation de la loutre d'Europe en France ?

La loutre d'Europe était présente dans toute la France jusqu'au début du siècle dernier, à l'exception de l'Île-de-France et la Corse. Chassée pour sa fourrure, sa population a décliné drastiquement jusqu'à n'être retrouvée que sur la façade atlantique, de la Bretagne à la Nouvelle-Aquitaine, et dans le Massif central à la fin des années 70. La loutre a commencé à recoloniser lentement le territoire français suite à sa protection légale en 1981, mais elle n'est toujours pas de retour sur l'ensemble de son territoire historique, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais et une grande partie du Grand-Est et du Sud-Est. Cette colonisation lente est liée à la biologie et l'écologie de l'espèce (maturité sexuelle tardive, une portée par an avec deux à trois loutrons, faible survie des jeunes, espérance de vie d'environ 5 ans dans la nature), ainsi qu'à l'existence de nombreuses zones de rupture de continuité écologique (ouvrages d'art, barrages et routes). Une tentative de réintroduction a eu lieu en Alsace dans les années 2000, mais a échoué. Il n'y a pas eu de nouvelle tentative depuis car la colonisation spontanée, bien que lente, a été jugée possible.

### Peux-tu nous parler du PNA loutres ?

Un premier PNA de restauration a été coordonné par la SFEPM de 2010 à 2015. Le deuxième PNA, toujours porté par

SFEPM, est un plan de conservation qui s'étend sur la période 2019-2028. Il se décline en 7 actions qui comprennent :

- **Action 1** : le suivi de la répartition de l'espèce ;
- **Action 2** : le recensement des cas de mortalité et la valorisation des cadavres ;
- **Action 3** : la réduction de l'impact humain sur l'espèce via le piégeage accidentel, les empoisonnements et autres sources de mortalité, la restauration des corridors écologiques et la prise en charge dans les cinq centres de soins habilités ;
- **Action 4** : la préservation des cours d'eau via le conseil aux gestionnaires et l'intégration de la loutre au sein des politiques publiques ;
- **Action 5** : la cohabitation avec les piscicultures, notamment les petits établissements qui peuvent subir ponctuellement de gros dégâts sur leurs bassins ;
- **Action 6** : la communication avec le grand public, les partenaires et les autres acteurs (chasseurs, piégeurs, pêcheurs...) via la production de documents (guides méthodologiques, cartes, conférences...);
- **Action 7** : la coordination administrative du PNA à l'échelle nationale.

### Peux-tu nous expliquer en quoi consiste l'action 2 du PNA que VPB a choisi de soutenir via les microdons récoltés en clinique vétérinaire ?

L'action 2 vise à recenser les cas de mortalité de la loutre d'Europe et à valoriser



les cadavres par des autopsies, des analyses génétiques et éco-toxicologiques afin d'identifier les facteurs qui affectent la santé de cette espèce en France.

Les autopsies sont principalement organisées par le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et le Groupe de Recherche et d'Étude pour la Gestion de l'Environnement (GREGE) en Nouvelle-Aquitaine (qui a réalisé pour la SFEPM le protocole d'autopsie actuel dans le cadre du 1<sup>er</sup> PNA). Depuis 2019, pas moins de 100 cadavres de loutres ont été autopsiés, ce qui représente 20 à 30 loutres par an en moyenne autopsiées au cours de 2 à 3 séances annuelles.

Depuis 2 ans, la SFEPM met à disposition de ses partenaires des kits de prélèvement pour récupérer des échantillons (langue, oreille, poils) sur le terrain. Pour le moment, il n'y a pas d'analyses éco-toxicologiques systématiques. Mais depuis 2023, la SFEPM coordonne un groupe de travail (GT) thématique sur l'écotoxicologie incluant l'ensemble des acteurs (OFB, DREAL, vétérinaires, chercheurs, associations locales) dont l'objectif est d'harmoniser le protocole d'autopsie, la collecte et la centralisation des échantillons, et d'établir des recommandations sur les prélèvements et les analyses à réaliser.

### Quel soutien concret peut apporter VPB dans la réalisation de l'action 2 ?

VPB pourrait apporter un soutien à la fois :

- financier : location d'une salle d'autopsie, transport des bénévoles, analyses des échantillons en laboratoire ;
- technique : aide vétérinaire bénévole pour les autopsies, valorisation des prélèvements dans le cadre de stages ou thèses vétérinaires ;
- d'expertise dans le cadre du GT éco-toxicologie pour émettre des recommandations.





## RETOUR SUR

# NOTRE PRÉSENCE AU CONGRÈS YABOUMBA JUNIOR À ALFORT

Le Congrès Yaboumba Junior 2024 (9 au 11 février) à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort a réuni près de 150 étudiants, de sept écoles vétérinaires (France, Espagne, Belgique, Roumanie), pour trois jours de partage et d'apprentissage autour de la médecine zoologique et de la conservation de la biodiversité.

Avec un programme de 13 conférences, 4 ateliers pratiques et 1 sortie au Zoo de Paris, les participants ont exploré les domaines de prédilection de Yaboumba Junior.

Plus particulièrement, la présentation de l'association Vétérinaires Pour la Biodiversité (VPB) par la docteure Marie Jacquier a encouragé de nombreux étudiants à adhérer à l'association afin qu'ils s'engagent dans la défense du Vivant.

Au-delà des connaissances et des compétences acquises, le Congrès Yaboumba Junior 2024 a été marqué par des moments forts de confraternité lors des repas ou soirées conviviales.

Fruit d'un an de travail, le bureau Yaboumba Junior Alfort est très fier de cette édition qui a permis à tout le monde de repartir des rêves plein la tête et l'envie très forte d'œuvrer pour la protection de la biodiversité et le bien-être des animaux.



# NOTRE PRÉSENCE AU SYMPOSIUM DE LA BIODIVERSITÉ DE TOULOUSE



La 9<sup>e</sup> édition du Symposium "Ensemble pour la biodiversité", organisée le samedi 2 mars à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse par le club Yaboumba Junior Toulouse, a exploré les enjeux liés aux conflits entre faune sauvage et activités humaines.

Vétérinaires (actifs et étudiants), chercheurs, étudiants en agronomie, soigneurs en centre de soins, bénévoles d'associations de protection de la nature (APN) environ 80 participants étaient présents. Les sujets abordés étaient variés et des échanges ont pu avoir lieu lors des pauses repas, au sein du "Village des APN" et lors d'un quiz convivial sur les conférences de la journée.

Le Symposium a également permis de faire connaître à tous les actions de VPB : conseil scientifique, microdons, programmes sélectionnés par le vote des adhérents et lettres ouvertes.

Une journée riche en échanges qui renforce l'envie d'agir... "Ensemble pour la biodiversité" !



## VOTRE ADHÉSION, NOTRE FORCE !

Grâce à vos adhésions (10 euros seulement !)

VPB peut se développer, adopter et soutenir de nouveaux projets, et agir pour la biodiversité.

**Aidez-nous à porter la voix vétérinaire, pour le Vivant !**

Pour adhérer :

<https://www.helloasso.com/associations/veterinaires-pour-la-biodiversite/adhesions/bulletin-d-adhesion>



**NEWSLETTER N°4 DE VPB**

RÉDACTRICE EN CHEFFE :  
Marie Jacquier

COMITÉ DE RÉDACTION :  
Sylvain Larrat, Lucie Lemièrre,  
Alain Moussu, Mathilde Gluntz

CRÉDIT PHOTOS :  
Alice Brunet, Raphaëlle Woerlé

MAQUETTE ET MISE EN PAGE :  
Béatrice Ferragu

CONTACT : [vpbiodiv@gmail.com](mailto:vpbiodiv@gmail.com)